

RADIO

Répondant à la publication du rapport de Marc Tessier, très critique sur l'avenir de la radio numérique terrestre, Emmanuel Hamelin demande un lancement en 2010 sous peine de déstabiliser le paysage radiophonique.

Rapport Hamelin : la radio numérique ne doit pas attendre

Un partout, balle au centre. Une semaine après la remise du rapport très critique de Marc Tessier au Premier ministre sur l'avenir de la radio numérique terrestre (RNT), un second rapport prend le contre-pied et souligne l'urgence de lancer cette technologie. L'ancien député UMP et rapporteur de la loi sur la télévision du futur, Emmanuel Hamelin, vient de rendre son document à l'inspection générale pour transmission au ministère de la Culture. Ce rapport détermine essentiellement les aides d'Etat nécessaires aux radios associatives pour passer au numérique (9,5 à 11,5 millions d'euros) et le fonctionnement du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER).

Il souligne également « l'ardente nécessité » d'un lancement de cette technologie mi-2010. Il estime que le calendrier actuel du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit être conservé et que tout nouveau retard serait nuisible à l'ensemble du secteur. Si la RNT n'était pas lancée, les radios pourraient uniquement être écoutées au format numérique sur Internet grâce, notamment, aux « télépho-

Les avantages de la RNT

- Une meilleure qualité du son en numérique
- Un plus grand nombre de stations disponibles
- Il n'est plus nécessaire de changer de fréquence pour retrouver une radio d'une zone géographique à une autre
- Des données associées peuvent s'afficher à l'écran : une image, de courtes séquences animées, des informations ou encore la météo.



Emmanuel Hamelin.

trairement aux autres modes de diffusion comme la RNT.

Rassurer les grandes stations

L'ancien député souligne également que les principaux freins au lancement de la RNT viennent aujourd'hui de grands acteurs historiques de la radio. De la même manière que TFI, à son époque, avait tenté de repousser le lancement de la télévision numérique terrestre pour éviter la concurrence de nouvelles chaînes... Pour rassurer ces grandes stations, Emmanuel Hamelin s'appuie sur l'exemple anglais : la BBC a fait la

promotion du numérique auprès des auditeurs sans rechigner. Et, selon l'ancien député, le lancement de la RNT n'a pas apporté de changements profonds du paysage radiophonique outre-Manche, où les équilibres entre les stations privées et publiques n'ont pas été modifiés. Enfin, le rapport de Marc Tessier estimait que les postes de radio numériques ne seraient pas proposés à « un prix proche du prix moyen (46 euros) » des postes actuels, « mais à un prix plus élevé correspondant à un prix d'achat haut de gamme, c'est-à-dire environ 100 à 150 euros, qui valoriserait notamment l'écran sur lequel s'afficheraient les services associés ».

Mais, selon Emmanuel Hamelin, ce prix élevé serait un faux problème car les premiers décodeurs pour recevoir la télévision numérique terrestre ont été commercialisés à 150 euros, mais les prix ont rapidement chuté aux alentours de 35 euros. Les deux rapports sur la radio numérique s'opposent donc sur de nombreux points... alors même qu'Emmanuel Hamelin et Marc Tessier se sont rencontrés à plusieurs reprises pour préparer leurs rapports respectifs.

EMMANUEL PAQUETTE

Les copies NT/m/109